

Détecteur de mouvement radiofréquence 180/16
N° de commande : 0826 02

Manuel d'utilisation

1 Consignes de sécurité

L'intégration et le montage d'appareillages électriques doivent être réservés à des électriciens spécialisés.

Risques de blessures, d'incendies ou de dégâts matériels. Lire en intégralité la notice et la respecter.

La transmission radio est effectuée sur une voie de transfert non exclusive et par conséquent ne convient aucunement aux applications relevant du domaine de l'ingénierie de la sécurité, comme par ex. l'arrêt d'urgence, l'appel de secours.

Risque d'explosion ! Ne pas jeter les batteries au feu.

Risque d'explosion ! Ne pas recharger les batteries.

Ces instructions font partie intégrante du produit et doivent être conservées chez l'utilisateur final.

2 Conception de l'appareillage

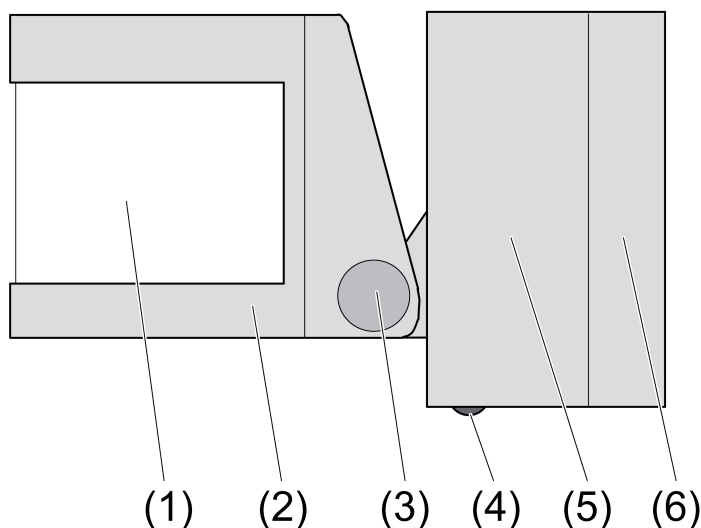


Figure 1

- (1) Fenêtre du capteur
- (2) Tête du capteur
- (3) Articulation tournante
- (4) LED rouge
- (5) Boîte de raccordement
- (6) Plaque de fond

3 Fonctionnement

Informations sur le système

La puissance d'émission, les caractéristiques de réception et l'antenne ne doivent pas être modifiées pour des raisons légales.

La portée d'un système radio composé d'un émetteur et d'un récepteur dépend de différents paramètres.

La sélection de l'emplacement de montage le plus adapté en tenant compte des paramètres du bâtiment permet d'optimiser la portée du système.

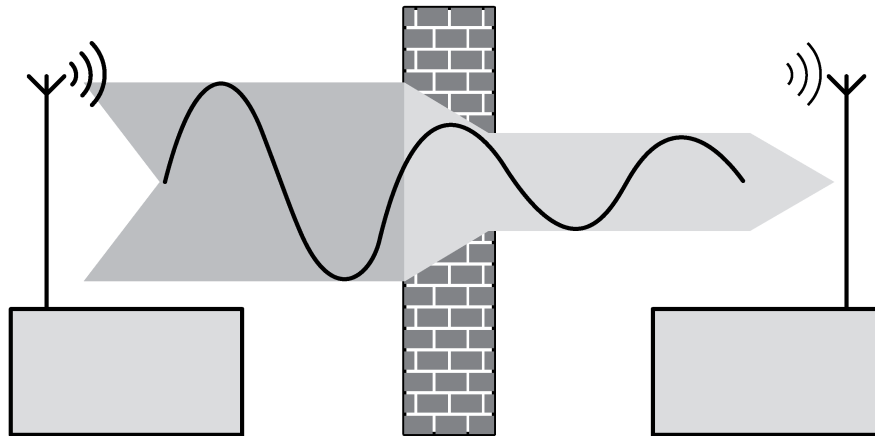


Figure 2: Portée réduite due à des obstacles de construction

Exemples pour la pénétration de différents matériaux :

Matériau	Pénétration
Bois, Plâtre, Placoplâtre	env. 90 %
Brique, Panneau contreplaqué	env. 70 %
Béton armé	env. 30 %
Métal, Treillis métallique	env. 10 %
Pluie, Neige	env. 1-40 %

Usage conforme

- Détecteur de mouvement pour l'activation automatique d'éclairage en fonction des mouvements de chaleur et de la luminosité ambiante
- Fonctionnement en association avec la partie puissance radio et actionneurs radio appropriés
- Montage en saillie
- i** Le détecteur de mouvement n'est pas protégé contre le sabotage et, par conséquent, n'est pas adapté à l'utilisation dans les systèmes d'alarme.

Caractéristiques produits

- Le détecteur de mouvement détecte les mouvements de chaleur, initiés par les personnes, animaux et les objets.
- Mode jour : la détection de mouvement est désactivée. Le détecteur mesure l'intensité lumineuse toutes les 8 secondes. Si une valeur inférieure à 80 lux est mesurée, le mode nuit est initié après un temps de verrouillage d'env. 1 minute.
- Mode nuit : en cas de détection de mouvement, le détecteur mesure l'intensité lumineuse, l'évalue et envoie un télégramme radio au récepteur. En cas d'intensité lumineuse supérieure à 200 lux, le détecteur passe en mode jour.
- Durée d'activation réglable avec la partie puissance radio, en cas d'utilisation d'actionneurs de commutation et de variation radio en fonction de la durée d'activation réglée dans l'actionneur.
- Valeur de luminosité réglable avec la partie puissance radio
- Zone de détection pouvant être délimitée à l'aide du cache à monter
- Appareillage à batteries

4 Informations destinées aux électriciens

4.1 Montage et branchement électrique



ATTENTION!

Rayonnement thermique trop élevé.

Détérioration des capteurs.

Orienter l'appareillage de sorte que la fenêtre du capteur ne soit pas exposée directement aux rayons du soleil.

Ne pas poser l'appareillage au soleil.

Sélection de l'emplacement de montage

Le détecteur dispose d'une zone de détection compacte en forme de demi-cercle avec 3 niveaux et 144 segments de commutation (figure 3).

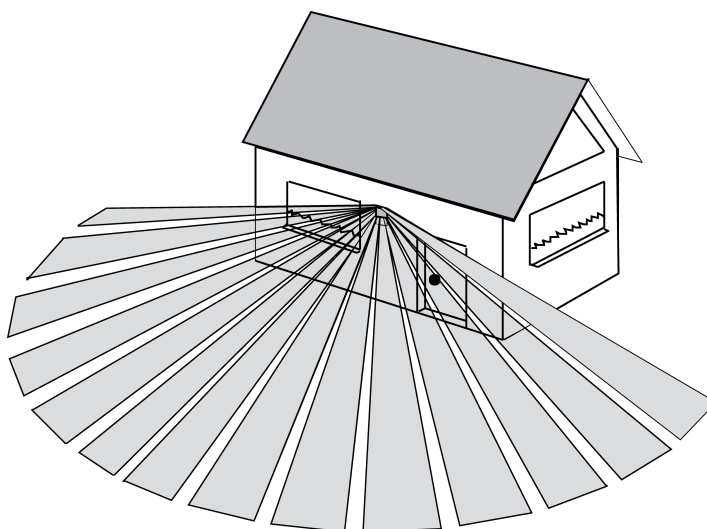


Figure 3: Zone de détection du détecteur

Lors de la sélection du lieu de montage, il convient de tenir compte de certains principes de base.

- Sélectionner un emplacement sans vibrations car elles peuvent entraîner des commutations involontaires.

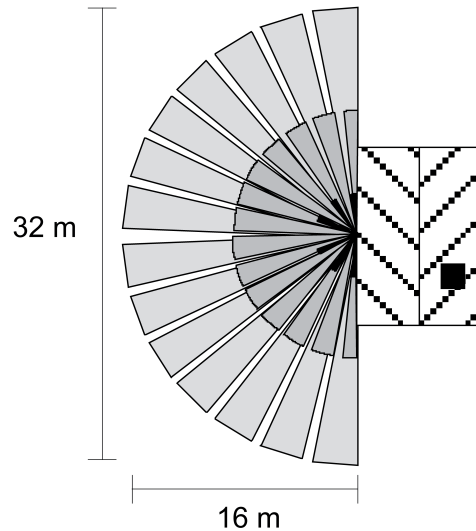


Figure 4: Zone de détection vue de dessus

Taille de la zone de détection : env. 16 m x 32 m. Les valeurs grisées sur la figure (figure 4) indiquent les 3 niveaux de détection.

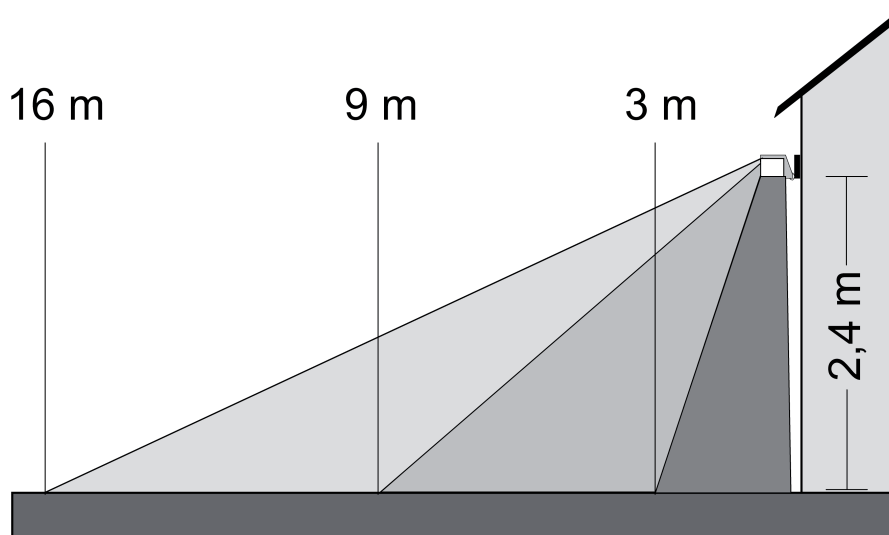


Figure 5: Zone de détection vue de côté

Les 3 niveaux de surveillance sont définis comme suit (figure 5) :

Zone proche	env. 0 m - 3 m
Zone intermédiaire	env. 3 m - 9 m
Zone éloignée	env. 9 m - 16 m

La portée indiquée est basée sur une hauteur de montage de 2,40 m avec une tête de capteur non inclinée, un sens de la marche perpendiculaire au détecteur et une différence de température suffisante entre le corps en mouvement et l'environnement.

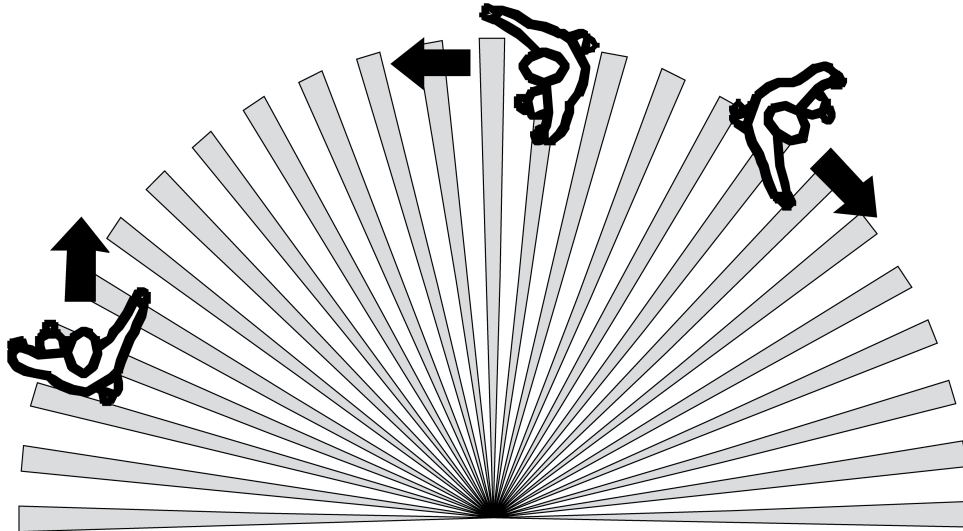


Figure 6: Monter le détecteur de mouvement latéralement au sens de la marche.

Pour une portée optimale, monter le détecteur à une hauteur de 2,40 m et perpendiculairement au sens de la marche ; dans le cas contraire, la portée peut s'en trouver réduite (figure 6).

- Éviter les sources d'interférence dans la zone de détection, par ex. des animaux, des haies agitées par le vent, des véhicules ou des lampes. Le cas échéant, délimiter la zone de détection avec le cache à monter fourni (voir chapitre Délimiter la zone de détection).

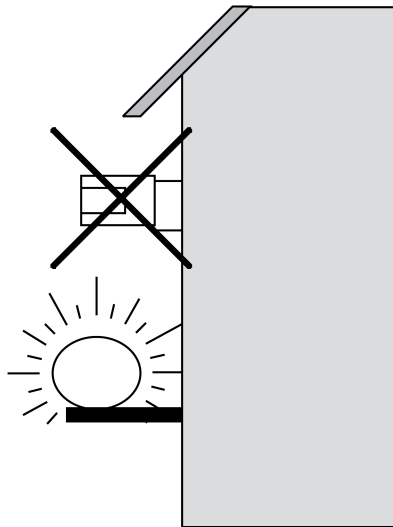


Figure 7

- Ne pas monter le détecteur directement au-dessus d'une lampe. Le refroidissement d'un éclairage peut être détecté comme une modification de la chaleur et peut entraîner une nouvelle activation (figure 7).
- Ne pas toucher la fenêtre du capteur.

Monter le détecteur au mur

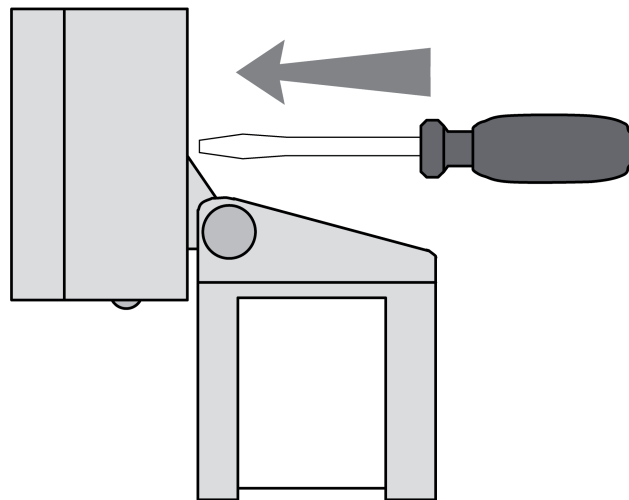


Figure 8

- Incliner la tête de capteur vers le bas. Desserrer la vis sur la boîte de raccordement (5) (figure 8).
- Retirer la plaque de fond (6) de la boîte de raccordement.

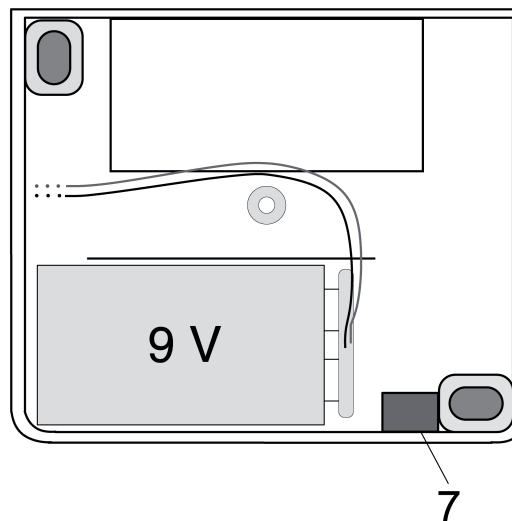


Figure 9

- Ouvrir l'orifice d'évacuation de l'eau de condensation (7) dans la plaque de fond, sauf en cas de montage dans des pièces poussiéreuses (figure 9).

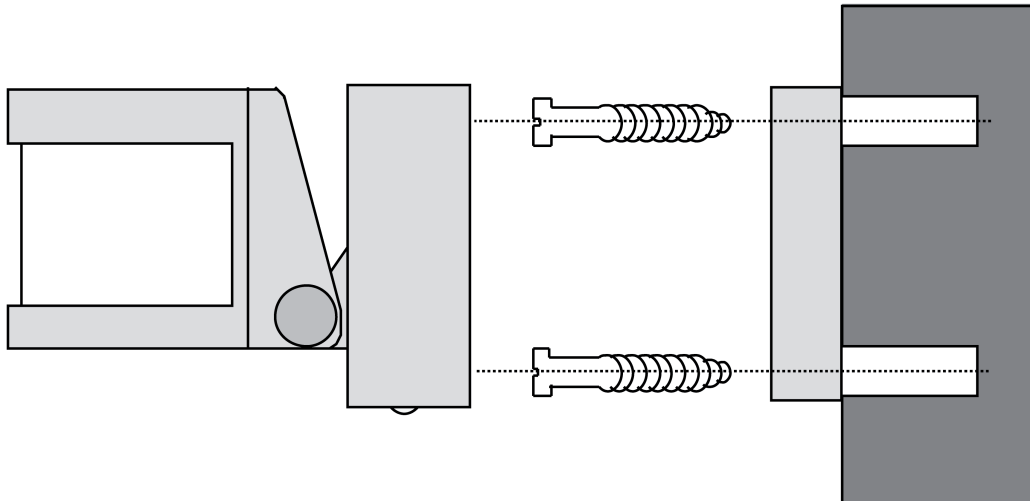


Figure 10

- Fixer la plaque de fond (6) avec 2 vis (figure 10).
- Raccorder la batterie en veillant à respecter la polarité.
Le détecteur se trouve en test de marche/mode paramétrage (voir chapitre Paramétrage du détecteur dans les récepteurs radio).
- Poser le câble de batterie (10) autour des dômes de vis (11) (voir chapitre Remplacer la batterie). Veiller à ne pas coincer le câble.
- Placer la boîte de raccordement (5) sur la plaque de fond et serrer les vis.
- Retirer le cache à monter après le montage. Le cache sert de protection lors du transport et du montage et permet de délimiter la zone de détection.

Montage du détecteur sous plafond

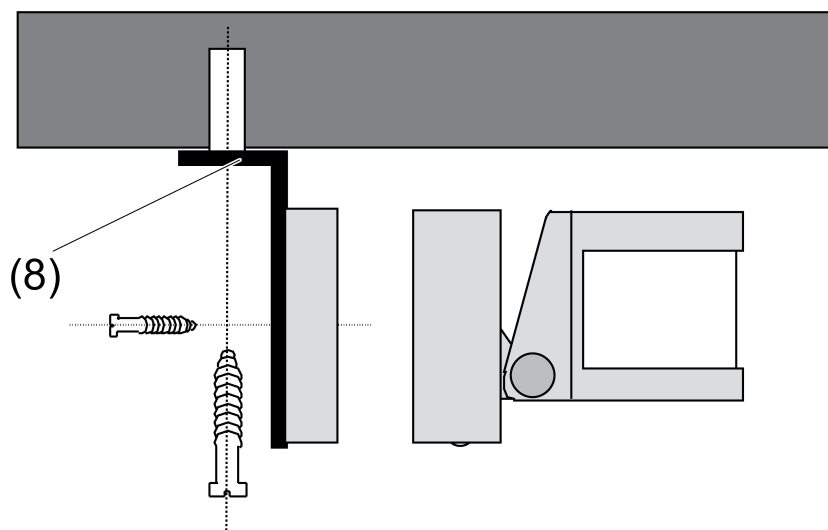


Figure 11

Pour un montage sous plafond, utiliser l'accessoire séparé « Équerre de montage ».

- Fixer l'équerre de montage (8) au plafond avec 2 vis (figure 11).
- Effectuer le reste du montage comme décrit précédemment.

Remplacer la batterie



AVERTISSEMENT !

Risque de brûlure.

Les batteries peuvent éclater et couler.

Remplacer les batteries uniquement par un type identique ou équivalent.

- Desserrer la vis sur la boîte de raccordement (5) (figure 8).
- Retirer la plaque de fond (6) de la boîte de raccordement.
- Retirer la batterie vide.

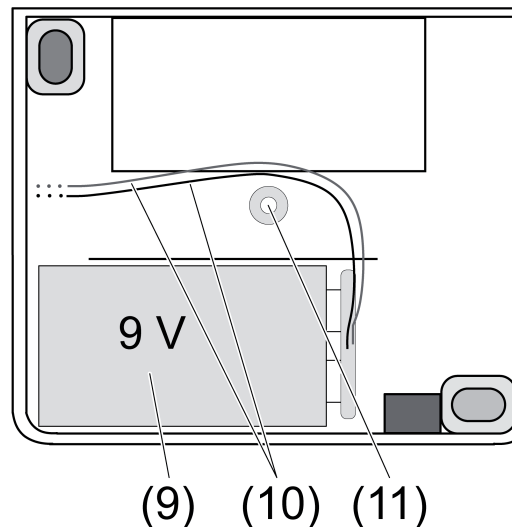


Figure 12

- Raccorder la nouvelle batterie (9) en veillant à respecter la polarité.
 - Poser le câble de batterie (10) autour du dôme de la vis (11). Veiller à ne pas coincer le câble.
 - Placer la boîte de raccordement (5) sur la plaque de fond et serrer les vis.
- i** Env. 1 minute après la mise en place de la batterie, le détecteur se trouve en test de marche/mode paramétrage pendant env. 10 minutes (voir chapitre Paramétrage du détecteur dans les récepteurs radio). Pendant ce temps, aucun actionneur ne doit se trouver en mode de programmation. Sinon, un paramétrage non souhaité est effectué.

4.2 Mise en service

Paramétrer le détecteur de mouvement dans le récepteur radio

Pour qu'un récepteur puisse comprendre un télégramme radio du détecteur de mouvement, le récepteur doit « apprendre » ce télégramme radio. Le détecteur de mouvement peut être paramétré dans un nombre illimité de récepteurs radio. Le processus de paramétrage entraîne uniquement une attribution dans le récepteur radio.

Lors du paramétrage d'un émetteur radio, la portée du récepteur est réduite à environ 5 m. La distance entre le récepteur radio et l'émetteur à paramétrer doit donc être comprise entre 0,5 m et 5 m.

- Séparer la batterie des bornes de raccordement pendant env. 2 minutes.
- Raccorder à nouveau la batterie.

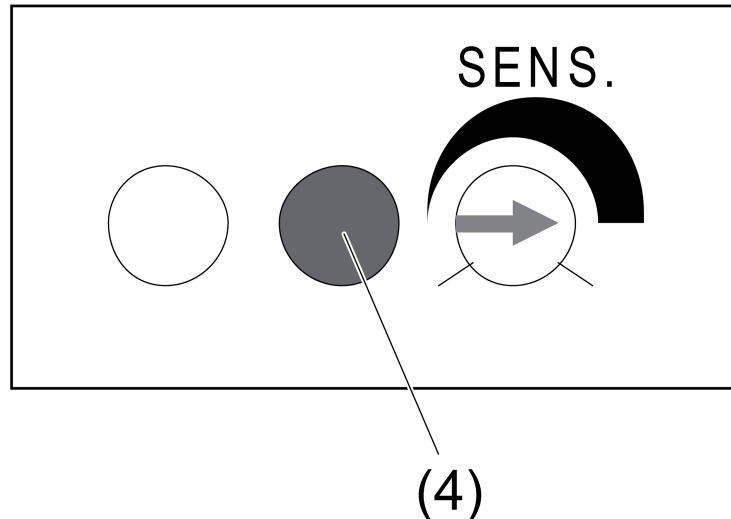


Figure 13

La LED rouge (4) est allumée pendant env. 1 minute (figure 13). Le détecteur se trouve ensuite en test de marche/mode paramétrage pendant env. 10 minutes. Cet état est indiqué par un clignotement bref de la LED rouge. Dans ce mode, le détecteur de mouvement évalue les mouvements en fonction de la luminosité. Chaque télégramme envoyé par ce mode peut être paramétré dans le récepteur radio.

- Tester la zone de détection en mesurant la distance au pas et, le cas échéant, tourner ou incliner la tête du capteur (adapter la zone de détection).
Chaque télégramme envoyé active le récepteur pendant environ 2 secondes.
- i** Si un détecteur de mouvement ne détecte pas de mouvement pendant environ 2 minutes, il quitte automatiquement le mode Test de la marche/Paramétrage.
- Commuter le récepteur radio en mode de programmation (voir Instructions du récepteur).
- Déclencher un mouvement dans la zone de détection du détecteur, afin que celui-ci émette un télégramme de paramétrage.
La LED rouge clignote env. 4 fois.
Le récepteur radio quitte le processus de paramétrage (voir Instructions du récepteur).
- Quitter le mode de programmation du récepteur radio (voir Instructions du récepteur radio).
Le détecteur est paramétrée dans le récepteur radio.
- i** Tant que le détecteur se trouve en test de marche/mode paramétrage, chaque mouvement dans la zone de détection active brièvement l'éclairage indépendamment de la luminosité.

Adapter la zone de détection

La zone de détection doit être adaptée pendant le test de marche/mode paramétrage (voir chapitre Paramétrer le détecteur de mouvement dans le récepteur radio).



ATTENTION!

Rayonnement thermique trop élevé.

Détérioration des capteurs.

Orienter l'appareillage de sorte que la fenêtre du capteur ne soit pas exposée directement aux rayons du soleil.

Ne pas poser l'appareillage au soleil.

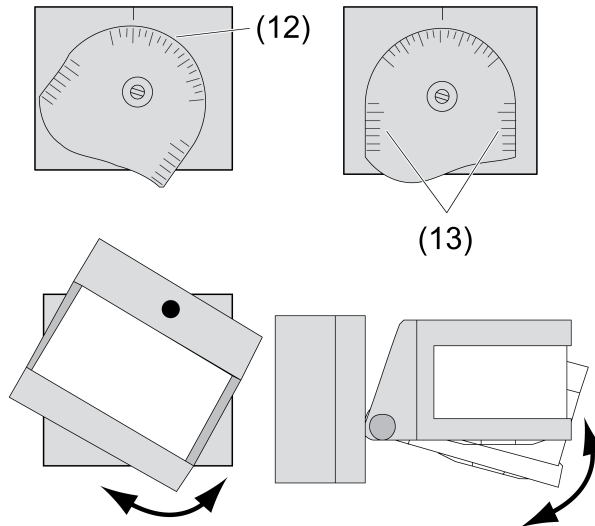


Figure 14: Tourner et incliner la tête de capteur

- Définir la zone de détection en veillant à une détection sûre et aux sources d'interférence.
- Adapter la zone de détection aux conditions locales en tournant (12) et en inclinant (13) le détecteur. Grâce aux graduations sur le boîtier du détecteur, les réglages peuvent être reproduits à tout moment (figure 14).

Adapter la sensibilité

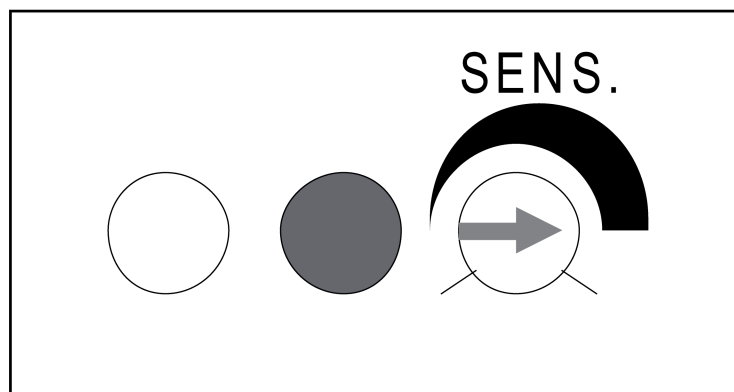


Figure 15

À l'aide du sélecteur **SENS.** (figure 15), il est possible d'adapter la sensibilité du détecteur.

- Sélectionner la sensibilité maximale.
- Définir la zone de détection. Pour ce faire, utiliser le cas échéant le mode test de marche (voir Paramétrer le détecteur de mouvement dans le récepteur radio).
- Réduire la sensibilité en cas de commutations non souhaitées.

Délimiter la zone de détection

Le cache à monter permet de masquer les zones de détection non souhaitées. Voir (figure 16) et (figure 17).

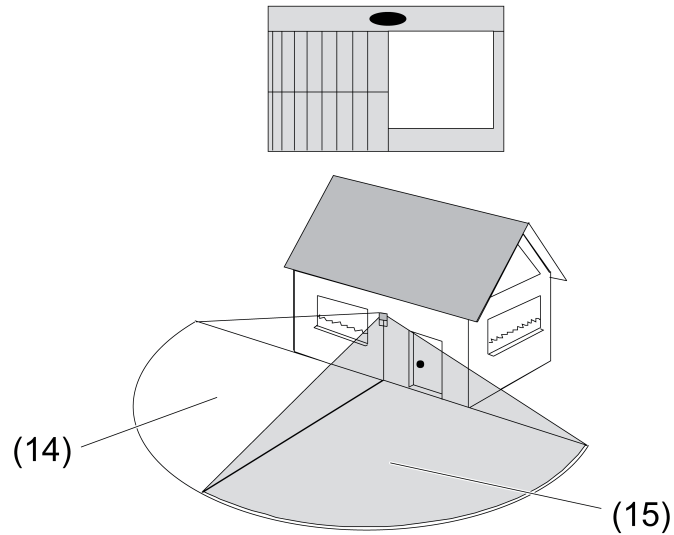


Figure 16: Masquer la zone latérale

- (14) Zone masquée
- (15) Zone surveillée

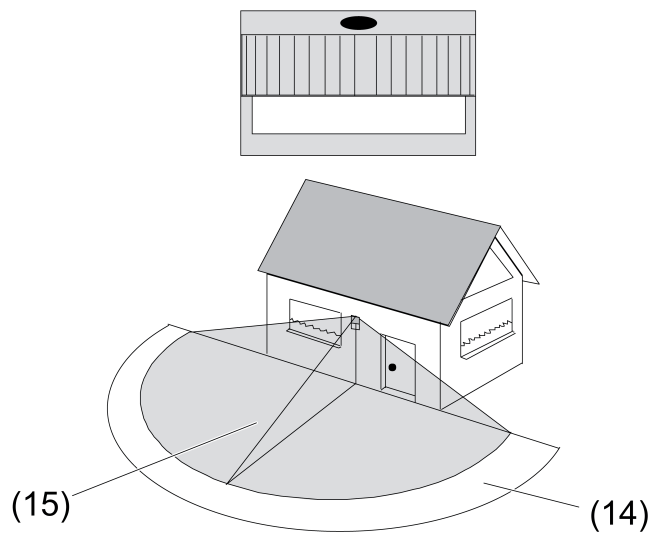


Figure 17: Masquer la zone éloignée

- i** Pour masquer la zone éloignée, découper les lamelles obturatrices inférieures et conserver la lamelle obturatrice supérieure.

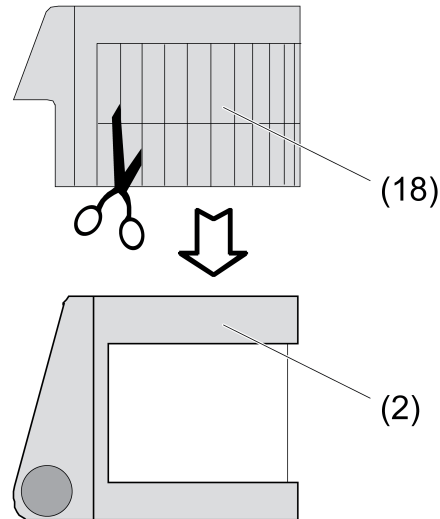


Figure 18: Découper l'obturateur à monter

- Découper l'obturateur à monter (18) (figure 18).
- Glisser l'obturateur à monter sur la tête de capteur (2).

5 Annexes



Retirer immédiatement les batteries vides et les éliminer dans le respect de l'environnement. Ne pas jeter les batteries avec les ordures ménagères. L'administration municipale fournit des informations sur l'élimination respectueuse de l'environnement. Conformément aux prescriptions légales, l'utilisateur final est dans l'obligation de restituer les batteries usagées.

5.1 Caractéristiques techniques

Tension nominale	DC 9 V
Type de batterie	Alcaline LR6 61
Température ambiante	-25 ... +55 °C
Degré de protection	IP 55
Évaluation du capteur	
Plage de luminosité	3 ... 200 lx
Tolérance	± 50 %
Mode Nuit	< 80 lx
Mode jour	> 200 lx
Sensibilité	20 ... 100 %
Hauteur de montage	env. 2,40 m
Angle de détection	180 °
Zone de détection	env. 16 x 32 m
Fréquence radio	433,05 MHz ... 434,79 MHz
Portée émetteur en champ libre	typ. 100 m
Puissance d'émission	< 10 mW

5.2 Aide en cas de problème

La LED du détecteur s'allume brièvement 10 fois après l'émission ou la LED rouge sur la partie puissance radio s'allume.

Cause : la batterie dans le détecteur de mouvement est presque vide.

Remplacer la batterie (voir le chapitre « Remplacer la batterie »).

Le détecteur de mouvement ne réagit pas.

Cause 1 : luminosité ambiante trop élevée.

Adapter la valeur de luminosité sur la partie puissance radio (voir Instructions de la partie puissance radio).

Cause 2 : le temps de verrouillage lors du passage du mode jour au mode nuit n'a pas encore expiré.

Attendre env. 1 minute jusqu'à ce que le temps de verrouillage ait expiré.

Cause 3 : portée radio dépassée.

Contrôler la situation de montage. Les obstacles de construction réduisent la portée.

Utilisation d'un répéteur de transmission radio.

Cause 4 : la batterie dans le détecteur de mouvement est vide.

Remplacer la batterie (voir le chapitre « Remplacer la batterie »).

Le détecteur de mouvement réagit en permanence.

Cause 1 : la sensibilité du détecteur de mouvement réglée est trop élevée.

Réduire la sensibilité.

Cause 2 : le mode Test de marche/Paramétrage est activé sur le détecteur de mouvement.

Sans mouvement dans la zone de détection, attendre 2 minutes ; sinon, attendre 10 minutes. Ensuite, le mode Test de la marche/Paramétrage est automatiquement quitté.

Cause 3 : il existe un mouvement permanent dans la zone de détection du détecteur.

Éliminer la cause du mouvement permanent.

5.3 Conformité

La société Gira Giersiepen GmbH & Co. KG déclare par la présente que le type d'installation radio

N° de commande 0826 02

est conforme à la directive 2014/53/CE. La référence d'article complète figure sur l'appareil. La déclaration de conformité CE intégrale est disponible aux adresses Internet suivantes :

www.gira.de/konformitaet

5.4 Garantie

La garantie est octroyée dans le cadre des dispositions légales concernant le commerce spécialisé.

Veillez remettre ou envoyer les appareils défectueux port payé avec une description du défaut au vendeur compétent pour vous (commerce spécialisé/installateur/revendeur spécialisé en matériel électrique). Ceux-ci transmettent les appareils au Gira Service Center.

Gira
Giersiepen GmbH & Co. KG
Elektro-Installations-
Systeme

Industriegebiet Mermbach
Dahlienstraße
42477 Radevormwald

Postfach 12 20
42461 Radevormwald

Deutschland

Tel +49(0)21 95 - 602-0
Fax +49(0)21 95 - 602-191

www.gira.de
info@gira.de